

Consolidation des acquis et poursuite de la mise en œuvre de la déclaration de politique générale

SAINT-JOSSE-TEN-NOODE



SAINT-JOSSE
SINT-JOOST



NOTE D'ORIENTATION

AXES POLITIQUES FONDAMENTAUX

2016-2018

SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

**SAINT-JOSSE
SINT-JOOST**

2016-2018

Le Collège des Bourgmestre et Échevins entend consolider les résultats financiers et budgétaires obtenus dès la mi-législature tout en rencontrant les besoins de plus en plus criants de la population en matière sociale et faire face aux tendances lourdes liées notamment à l'essor démographique.

Parallèlement, le Collège poursuivra la maîtrise des finances communales et agira dans un souci de transparence renforcée en respectant l'ensemble des circulaires et instructions fournies par les autorités de tutelle.

Les recettes, notamment fiscales, sont calculées de manière minutieuse et feront l'objet d'un contrôle interne renforcé au niveau de la perception. Il en est de même pour toutes les recettes liées aux différentes contributions des autorités supérieures.

Le Collège veillera également à mener une politique intégrée en matière de subsides de façon à renforcer l'efficacité de leur utilisation et à couvrir au maximum les dépenses liées aux grands projets d'infrastructure ou au fonctionnement.

Le Collège prévoit la stabilisation des dotations à la Zone de Police et du CPAS.

Le Collège continuera à encourager la modernisation de l'administration : le travail se fera dans le sens d'une responsabilisation accrue des départements dans la gestion et le suivi global des lignes budgétaires et des finances communales en cours d'année.

Enfin, le Collège s'évertuera aussi à maîtriser les dépenses en gérant de manière efficace le patrimoine communal notamment en menant une politique de rationalisation des biens communaux et en diminuant la facture énergétique des bâtiments communaux.

Axe économique

1 Gouvernance publique moderne Moderniser le fonctionnement de l'administration

Le Collège affirme depuis le début de la législature sa volonté d'améliorer le service rendu à la population tennoodoise en modernisant ses services.

Le Collège souhaite ainsi renforcer la satisfaction des travailleurs et leur motivation au travail.

En vue de cet objectif, il élabore dès à présent un nouveau plan de déplacements des travailleurs et

travaille à l'élaboration d'un système de « primes » destinées à favoriser l'assiduité du personnel (présentisme) : il s'agit d'améliorer l'organisation du travail et le bien-être du personnel.

Ces éléments s'inscrivent dans un plan plus global d'évolution du statut pécuniaire du personnel découlant de l'étude réalisée par PriceWaterhouseCoopers en 2014. Il comprendra également des aspects liés aux évolutions de la statutarisation du personnel contractuel, de la mobilité interne du personnel et de sa diversité (Ordonnance Madrane).

Le Collège se lance plus avant dans l'« E-gouvernement » en renforçant l'efficacité et l'efficience de la gestion des factures entrantes par un système de dématérialisation. Il s'agit d'un pas vers un processus global d'e-facturing susceptible d'englober dans l'avenir la gestion dématérialisée de l'ensemble du processus de facturation et des flux qui y sont liés entre départements de l'administration. L'optique adoptée s'inscrit dans une démarche d'exemplarité en matière de Développement durable et de simplification du travail « routinier » afin de dégager un temps de travail qui a une plus grande valeur ajoutée pour le fonctionnement de l'administration communale.

Un des objectifs les plus importants de cette seconde partie de législature sera de maîtriser les dépenses en personnel. Les augmentations prévues sont liées aux augmentations barémiques, à l'indexation des salaires et aux engagements minimums nécessaires pour faire fonctionner les nouvelles infrastructures, particulièrement les nouvelles crèches.

Les dépenses de pension sont stabilisées : en cette matière, le Collège suit les projections du gestionnaire de fonds, Ethias. Il est prévu que seuls les départs à la pension, seront remplacés.

Le Collège sera innovant dans l'organisation de l'administration avec les mêmes moyens financiers

Cette innovation se marquera par la spécialisation renforcée de la gestion de certaines matières transversales via la création de « Cellules » dédiées qui fonctionneront avec du personnel existant intégré à différents services de l'administration.

L'objectif ici est de rencontrer certaines tendances lourdes liées à la sécurité du territoire et de la population, à l'encadrement d'activités spécifiques (comme la Prostitution mais également la sécurité de l'organisation de festivités sur le territoire communal, la sécurité des accès aux écoles et aux crèches, etc.), à la nécessité de renforcer le contrôle et la perception des recettes, qu'il s'agisse de taxes ou de subsides.

D'où, création de la Cellule de Police administrative, de la Cellule Plan d'Urgence, de la Cellule Taxes & Recettes : ces Cellules rassemblent les informations disparates au sein de l'administration communale de manière à gérer les matières de façon intégrée mais sont également en capacité de « coa-

cher » d'autres départements de l'administration communale pour renforcer la poursuite de leurs objectifs généraux. Elles sont rapidement mobilisables pour faire face à des problématiques ou des événements inédits (comme par exemple la situation « OCAM 4 »).

Dans cette optique, la spécialisation et le renforcement des compétences spécifiques nécessaires au personnel dédié à ces cellules se feront via, entre autres, des formations continues et/ou la participation à des séminaires.

La capacité à travailler de manière transversale au sein de l'administration s'en trouvera facilitée et renforcée ainsi que la capacité à interagir avec des instances extérieures (Police, Autorités subsidiaires, Sécurité civile régionale, etc.) par une Gouvernance multi-niveaux.

2 Gouvernance publique moderne

Améliorer la gestion et la perception des Recettes

La « Cellule Taxes & Recettes » s'occupera, entre autres, de la fiscalité, du contrôle de la perception des subsides et des recettes en général.

L'amélioration de la fiscalité passe par un recensement plus précis et complet des contribuables et par des contrôles de terrain renforcés.

De nouveaux règlement-taxes sont à l'étude (par exemple pour encourager la multifonctionnalité de bâtiments, l'accélération de la rénovation du bâti par les particuliers, la mise à disposition pour les citoyens d'emplacements de parking privés, etc.).

Certains règlements-taxes seront renouvelés en vue de favoriser une meilleure compréhension de la réglementation par le contribuable mais également de simplifier leur gestion et améliorer leur perception (ex : règlement-taxe sur les constructions, reconstructions, etc.).

Le Collège veillera également à procurer aide et soutien aux départements gestionnaires de subsides notamment en vue de rechercher de nouvelles sources de financements, de professionnaliser la gestion des subsides existants en assurant leur cohérence, leur complémentarité et en favorisant une harmonisation des manières de travailler en la matière.

Le contrôle du recouvrement des subsides existants sera renforcé, tout particulièrement lorsqu'ils financent des projets de long terme.

3 Gouvernance publique moderne **Rationaliser les bâtiments et le patrimoine communal**

Le processus de rationalisation des bâtiments communaux sera poursuivi et se concrétisera notamment par la vente et l'achat de biens immeubles. Ces opérations immobilières permettront d'augmenter les recettes communales et de faire face de manière plus sereine à divers engagements pris notamment dans le cadre des Contrats de quartier en cours qui demanderont la mobilisation de finances propres à la Commune.

Une série de biens et de bâtiments communaux feront l'objet d'une estimation réaliste, en adéquation avec le marché immobilier, dans la perspective d'être vendus.

Le Comité d'acquisition du SPF Finances n'étant actuellement pas en mesure de réaliser une estimation de nos biens dans un délai raisonnable (pas avant 2020), une procédure de marché public a déjà été entamée en vue de la désignation d'un géomètre-expert chargé de procéder à l'évaluation dont il est question ci-dessus. Les bâtiments concernés sont, entre autres, outre une série de maisons d'habitation (comme le 6 Place Quetelet), les Salles Pyramides situées sous la Place Rogier, la Salle Wauwermans.

Réaliser de nouveaux investissements liés aux besoins de la population

Comme indiqué plus haut, le Collège a prévu de nouveaux investissements en infrastructures lourdes destinées à rencontrer autant que possible les besoins de la population et, de manière générale, pour faire face au « boom démographique ».

C'est ainsi que sont prévus des investissements lourds dans les écoles, crèches et infrastructures sportives.

4 Gouvernance publique moderne **Améliorer la communication, l'information et l'accueil du public : une priorité**

La modernisation de la Gouvernance se traduit également au niveau de la Communication, tout particulièrement à Saint-Josse. Durant l'année 2016 et les années suivantes, le Collège n'engagera pas de changements très importants à ce niveau mais accentuera son effort sur la mise en place opération-

nelle de chantiers en cours.

[Accueil online](#)

En 2016, nous mettrons en ligne le site internet communal relifté (projet initié en 2015, les mises à jour des contenus sont aujourd'hui en fin de traitement) et renforcerons l'inter-connectivité avec les citoyens.

Le service Communication poursuivra sa démarche d'uniformisation et d'harmonisation de la signalétique communale pour qu'elle soit claire, simple, concise et facilite la visibilité des accès à tous (ex: bannière biblios, papeterie pour les crèches, uniformisation des documents administratifs...).

Il veillera également à la mise à disposition sur supports papier (brochures, guide 2016...) ou numérique de toutes les démarches essentielles des citoyens dans leur quotidien (réédition du « Welcome pack »).

[Harmonisation et renforcement de l'identité communale](#)

Il s'agira également d'harmoniser et de renforcer l'identité communale, notamment sa présence dans l'espace public (patrimoine, illuminations, panneaux d'infos numériques en led, dispositifs d'habillage de chantiers).

Du matériel promotionnel et de sensibilisation sera conçu (sacs réutilisables, sets de tables, clés usb, ballons...).

En outre, le département poursuivra son travail habituel (création d'affiches, de flyers, d'invitations, de programmes, de bâches...) et/ou de promotion des événements communaux (présence sur le terrain, prises de vues, etc.), de réalisation du bulletin communal d'information, d'augmentation de l'interactivité avec les citoyens, de soutien et d'augmentation de la visibilité du travail des services communaux dans leur ensemble.

Point nouveau, l'identité de la commune sera renforcée au-delà des frontières belges via la création d'une brochure « Tourisme » et d'un porte-folio trilingue sur Saint-Josse.

[Vidéo, photos & réseaux sociaux](#)

Des capsules vidéos vont voir le jour dans le cadre du Contrat de quartier durable « Axe Louvain » afin de rendre compte des projets engagés (Maison des Cultures, propreté...).

Une présence dynamique de la Commune sera également assurée sur les réseaux sociaux Facebook/ Twitter : annonces culturelles, publication de photos, veille numérique. Elle est également présente sur tous les terrains et assure les prises de vues lors des événements.

Axe fonctionnel

5 Mieux vivre ensemble La politique de rénovation des quartiers

Les subsides obtenus via les « Contrats de Quartier Durables », Beliris ainsi que des fonds propres permettront de réaliser les projets d'infrastructures et de rénovation. Parmi ceux-ci, le parc Potagère avec la création d'aménagements destinés à accueillir les familles, la démolition-reconstruction d'un ensemble immobilier passif à la rue de Liedekerke 65-69 qui offrira 4 logements et deux crèches, la construction d'une crèche passive de 36 places aux rues Linné/Plantes, un bâtiment basse énergie comprenant 6 logements avec un équipement collectif au rez-de-chaussée au coin rues Brabant/Prairie, la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale, etc.

Patrimoine communal - entretenir, aménager - poursuivre, encourager & développer la qualité environnementale

Le Collège inscrit bien entendu dans ses objectifs la maintien de son patrimoine privé et entamera différents travaux d'aménagements ou de rénovation d'installations existantes.

Ainsi, des rénovations sont prévues dans le bâtiment qui abrite le **Commissariat de Police** notamment en vue d'en améliorer la sécurité (incendie et intrusion), l'accessibilité (en particulier pour PMR), la distribution d'énergie (DATA, électricité, chauffage, ventilation).

De nouveaux bureaux pour le personnel équiperont le Garage communal dont les réserves de matériel seront agrandies. Là également un nouveau système de ventilation est prévu ainsi qu'un relighting.

Outre les investissements lourds détaillés au point 3, des projets d'aménagements, de rénovation, de mise en conformité et d'entretien sont planifiés.

Ainsi la (mise en) conformité de toutes les écoles primaires francophones sera vérifiée et complétée si nécessaire, tant en matière d'éclairage de secours, que d'alarmes incendies, pictogrammes de sécurité, plans, etc.

Infrastructures et espaces publics - maintenir, poursuivre, encourager, développer la qualité environnementale

Quelques grands projets importants pour Saint-Josse seront terminés en 2016.

La Région termine pour le moment les aménagements de la Place Rogier : les habitants, touristes et chalands pourront à nouveau se l'approprier après de nombreuses années de travaux.

Le chantier Saint-Lazare débutera. Pour rappel, une série de projets sont financés par Beliris et les charges d'urbanisme prélevées dans le cadre de la construction, par les AG Real Estate, de la Silver Tower. Ainsi, au coin des rues Linné-Saint-Lazarre, 9 appartements seront réceptionnés fin du premier semestre 2016 et mis en gestion et location par l'Agence Immobilière Sociale de Saint-Josse.

La Commune regrette que le début des travaux du complexe du Gesù soit à nouveau retardé par un nouveau recours au Conseil d'État de certains cercles associatifs. Le retard de ces travaux occasionne par ailleurs des problèmes de sécurité de l'espace public créé en partie par l'abandon de ces bâtiments.

Le système des primes à la rénovation qui a rencontré un énorme succès sera poursuivi durant l'année 2016.

Au niveau des voiries, la rénovation des rues Hydraulique, de la Bigorne, des Plantes et Linné a été achevée dans les délais. Une nouvelle mission d'étude est lancée pour les rues du Moulin, Vonck et Croisades, la demande de permis d'urbanisme est en cours, les travaux sont espérés fin 2016 ou début 2017. L'étude du carrefour Rivière / Verte est terminée, la demande de permis d'urbanisme est en cours, les travaux sont espérés fin 2016. La mission d'étude du Square Armand Steurs est en cours, le dossier de demande de permis unique sera finalisé pour début avril 2016. Cette année sera définie le nouveau programme de rénovation des voiries 2016-2018 dont le montant des travaux reste à définir. Après approbation, une mission d'étude sera proposée (travaux subsidiés soumis à permis 2017).

Un marché stock annuel (330.000€/an) pour les modifications de voiries ne nécessitant pas de permis d'urbanisme sera lancé cette année.

Enfin, les Travaux Publics piloteront d'importants travaux de rénovation et d'aménagement du Cimetière communal pour le service État Civil / Inhumations et s'emploiera à finaliser la rénovation des « Bains de Saint-Josse » pour qu'ils puissent à nouveau ouvrir leurs portes.

Propreté publique : poursuite des efforts

Depuis le début de la législature, le Collège ambitionnait de rendre les espaces publics plus propres et a pour ce faire développé diverses actions définies dans le cadre du Plan Propreté communal « Saint-Josse Net 7j/7 ». Le Collège a ainsi doublé le nombre de corbeilles sur la voie publique et a doublé la plage horaire du balayage. Aujourd'hui la commune est présente sur le terrain de 6h30 à 20h00.

Parallèlement, le service poursuit sa politique d'investissements dans du petit matériel (éclairage pour chariots propreté, balai-rateau, pinces attrape-tout, 10 brouettes, 5 épandeurs manuels) mais également dans l'acquisition de matériel plus lourd comme l'achat d'un camion compacteur de petite dimensions, d'un véhicule de levage, d'un camion pour le déneigement, etc. Ainsi, en 2016, la commune investira 500.000 €.

En 2017, du matériel promotionnel (gadgets pour événements et animations) et de base sera acheté (chariots propreté entre autres) mais également divers équipements de voirie comme l'aménagement d'un pigeonnier dans un parc, une sanisette en voirie, des corbeilles et cendriers extérieurs et des panneaux d'information, le tout pour une somme d'environ 380.000 €.

Grenelle de la Mobilité à Saint-Josse

La mobilité redémarre à Saint-Josse et de nombreux projets sont en préparation, projets qui, tous, mettent à l'honneur le travail de l'administration communale dans un sens plus durable.

En 2016, l'extension des zones 30 est au programme ainsi que la mise en place d'un P.A.C.S. (Projet de plan d'action communal de stationnement) par un bureau d'étude externe.

L'extension, la gestion et l'entretien par un organisme extérieur du parc de box-vélos sur la commune seront étudiés.

Dans le prolongement du PDE (Plan de Déplacement Entreprises), les stationnements vélos de l'administration seront mis aux normes et la possibilité d'entretien annuel des vélos électriques communaux sera sérieusement étudiée. La commune souhaiterait acquérir 3 vélos électriques supplémentaires ainsi que des boxes vélos.

Un plan PMR axé sur l'accessibilité des services et bâtiments communaux sera étudié. Suite à la réalisation du PAVE (Plan d'audit voiries espace public), la mise en chantier de différents types de travaux devra être envisagée.

La gestion du stationnement payant par l'Agence régionale de stationnement devrait avoir un impact positif sur les finances communales.

6 Vivre dans la dignité

Des logements de qualité pour tous

Au fil des années, le logement reste un défi majeur de la Commune dans un contexte de croissance démographique et de précarité de la population.

Le Collège réceptionnera 4 nouveaux logements rue de Liedekerke dont un PMR (personne à mobilité réduite) de 2 chambres.

Une attention sera portée aux sous occupations: suite à la crise du logement et l'explosion démographique, le service des Propriétés communales met tout en œuvre pour permettre aux familles d'occuper des logements qui correspondent exactement à leurs compositions de ménage. Ceci permettra au ménage qui sous occupe son logement (chambres excédentaires) d'économiser sur le budget loyer et consommation énergétique en déménageant vers une habitation plus petite et par la même de libérer des logements pour des familles plus nombreuses.

Le service continuera la sécurisation des immeubles: en 2016 il finalisera la pose de caméras de surveillance et de badges d'accès pour les immeubles sis rue Saint-François 57, rue des deux Églises 105-109, 133 et rue de la Pacification 1. A terme, tous les immeubles faisant partie du patrimoine communal seront munis de ce système de sécurisation.

Enfin, l'arriéré locatif reste également une priorité pour le service des Propriétés communales. Le service s'engage à éviter les arriérés de plus de 5.000,00€.

7 Un nouveau souffle pour la politique de l'emploi et l'économie locale

En 2016, le chantier « Tour Astro » arrivera à son terme. Ce bâtiment sera alors prêt pour accueillir les bureaux d'ACTIRIS, de Bruxelles-Formation et du VDAB, ce qui signifie une meilleure accessibilité aux services de l'emploi et de la formation pour tous les bruxellois et tennodois.

Cette arrivée constitue une reconnaissance indirecte de la position stratégique de Saint-Josse en matière de politique de formation et d'emploi. Le Collège ne manquera pas d'en faire bon usage.

C'est également une opportunité politique au niveau commercial en vue de renforcer l'économie présente et, par conséquent, l'emploi des commerçants tennodois : de nombreux visiteurs fouleront le sol tennodois qui a, là également, bénéficié de son accessibilité aisée en transports en communs.

Notons également que l'EPFC (école de promotion sociale) viendra s'installer prochainement avenue

de l'Astronomie.

Pour favoriser le commerce local, le département des Classes Moyennes continuera à organiser d'une part, régulièrement des réunions de contact et de proximité avec les commerçants des différents noyaux commerciaux de la commune et d'autre part, chaque année trois braderies. Une braderie est organisée au courant du mois de mai à la Chaussée de Haecht. Deux autres braderies sont organisées aux mois de juin et de septembre à la Chaussée de Louvain, Place Saint-Josse et environs.

Le Service des Classes Moyennes organisera également le Village de Noël sur la Place Saint-Josse. De nouveaux commerçants de l'axe Louvain ont émis le souhait d'améliorer cet événement. Ce village de Noël est coordonné en partenariat avec les associations des commerçants de la commune.

Par ailleurs, la Commune a pris l'initiative de favoriser la visibilité des commerces horeca en autorisant, du 1er juin au 30 septembre, des terrasses extérieures étendues sur les parking en voirie, afin d'accueillir leur clientèle sur ces terrasses saisonnières.

La Journée du Client est organisée pour favoriser la relation entre le client et le commerçant. Les commerçants indépendants fêtent leurs clients, les remercient pour leur confiance et leur offrent une petite surprise : un thé, un dessert, voire parfois une ristourne sur leurs achats. L'Échevin des Classes Moyennes de Saint-Josse, qui souhaite soutenir et conforter les commerçants indépendants, réalise ainsi deux objectifs : remercier massivement les clients pour leur fidélité aux petits commerces et souligner l'importance socio-économique des indépendants dans la commune.

Enfin, le Collège décidé pour favoriser le commerce local d'instaurer la gratuité du premier 1/4h de stationnement.

8 Un système éducatif performant

Comme indiqué et explicité plus haut, la Commune de Saint-Josse se trouve confrontée de plein fouet au « boom démographique ». Il s'ensuit une planification rigoureuse de travaux de construction et d'aménagement de plusieurs « sites » scolaires.

A côté de ces investissements, le Collège entend développer l'assise pédagogique des écoles tennooise et contribuer concrètement à ce développement.

Il poursuit la mise en place de la procédure de centralisation des inscriptions par une utilisation perma-

nente du numéro d'appel unique tout au long de l'année.

Il constate ainsi la nécessité d'engager un coordinateur de terrain afin de réaliser un meilleur suivi et soutien des accueillants sur le terrain.

Grâce au recrutement d'une conseillère pédagogique depuis novembre 2015, le Collège a pu apporter un soutien efficace aux directions scolaires du Fondamental et du Secondaire dans leur mission d'accompagnement et de suivi des enseignants et auprès du PO pour avis, conseil et (ré) évaluation des différents dispositifs pédagogiques (visites et évaluations pédagogiques, suivi des inspections, plans et programmes pédagogiques tels que Pgaed, ...).

Par ailleurs, le Collège souhaite promouvoir le « vivre ensemble » via les apprentissages. Il s'agit d'aider les jeunes et les enfants, issus de milieux toujours plus multiculturels, à se construire en tant que futurs citoyens conscients et responsables via l'apprentissage de l'histoire des civilisations. Une note pédagogique a été réalisée en ce sens.

La Commission Enseignement poursuit son existence comme lieu de réflexion et d'approfondissement de thématiques liées à l'enseignement en général et tennoodois en particulier et d'apporter des réponses plus ciblées.

9 Soutenir les familles

Proposer un accompagnement social adapté

La commune est aux services de tous ses habitants et propose un accompagnement social adapté à chacun.

Le Département des Affaires sociales reprend son poste au sein de l'administration afin de mener une politique sociale plus globale..

En ce qui concerne le soutien aux aînés, la commune privilégie la Maison de la Famille asbl comme partenaire principal pour la mise en œuvre de sa politique en matière d'action sociale en faveur des seniors et des familles et de lutte contre l'isolement et la perte d'autonomie. Aussi, la commune délègue à l'association l'organisation de toute une série d'activités contribuant au bien-être social des personnes et favorisant le vivre ensemble entre les habitants de Saint-Josse-ten-Noode.

Par conséquent, le service à domicile est maintenu, ainsi qu'un accueil de jour, le transport des personnes âgées et les deux foyers restaurant.

La création du service de guidance budgétaire porte ses fruits. Il a pour objectif d'aider les personnes à comprendre et à maîtriser leur budget par un accompagnement social individuel et par l'organisation d'ateliers et de modules d'alphabétisation (projet de cohésion sociale).

La Fête de la Famille sera désormais un moment privilégié pour que les familles tennodoises se rencontrent au stade Georges Pêtre le premier week-end qui suit le 15 mai. Des activités seront proposées pour tous !

Enfin, en matière de politique de la **Petite enfance**, le Collège poursuit l'amélioration de la qualité d'accueil dans les crèches. Pour ce faire, outre les travaux de rénovation nécessaire, le Collège veille à ce que son personnel spécialisé ait la possibilité de suivre plusieurs journées de formation et de supervision qu'il organise en collaboration avec l'ONE.

Le service Petite Enfance continuera également à travailler en étroite collaboration avec les partenaires de la Coordination communale du secteur de la Petite Enfance de Saint-Josse. Comme les années précédentes, la CPE organisera des conférences, des débats et des formations qui sont autant d'occasion pour le personnel d'étoffer et développer ses compétences et connaissances.

La Commune investit l'avenir et veut mener une politique ambitieuse en matière d'accueil de la petite enfance. Le contexte de croissance démographique renforce les besoins de places d'accueil pour les enfants, besoins auxquels la Commune tente de répondre dans la mesure de ses capacités, en sus de son investissement déjà important.

Actuellement, deux lieux d'implantation de crèches sont actuellement en cours de construction : « Liné-Plante » et rue de Liedekerke. La construction de la crèche « Le P'tit boule » sise Chaussée de Louvain 189-193A est terminée et celle-ci devrait ouvrir ses portes dans le courant de l'année 2016.

Le budget d'ameublement et de fonctionnement de ces nouvelles crèches doit donc être prévu en 2016 (voir supra au niveau du personnel) : la commune a ainsi sollicité différentes sources de subventionnement, tant pour les frais de fonctionnement des crèches (Plan CIGOGNE III, volet 2 de l'ONE) que pour l'achat de leur premier ameublement (COCOF).

Le Collège a la volonté de mettre en place une meilleure gestion financière des milieux d'accueil francophones. Il souhaite également diminuer la consommation d'énergie (avec le soutien du département des Travaux publics), éviter le gaspillage alimentaire, veiller au tri des déchets, etc.

10 Prévention & Cohésion sociale – plus proche des citoyens

Le service de Prévention a opéré sa restructuration, entamée dès 2013 dans le sens d'un redéploiement dans les quartiers, la présence renforcée de personnel dans les rues et l'espace public, le renforcement des liens avec la population, tant dans le cadre des permanences sociales, du soutien scolaire que des activités d'ancrage avec les jeunes et lors des événements publics destinés à la population locale.

Les perspectives pour les années à venir sont liées tant aux choix politiques locaux qu'à l'évolution des cadres de financement.

Les pouvoirs subsidiaires principaux de la Prévention se situent au niveau régional : le Plan local de Prévention et Proximité (PLPP), pour un montant annuel de 2.371.515 € (2016-2019) et le SPFI, le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention¹ (PSSP) avec un montant annuel de 589.811 € (2014-2017). Les montants accordés dans le cadre du PLPP ont globalement augmenté mais ont de fait absorbé l'ancienne convention dite « Sommets européens » et la partie « Politique des Grandes Villes » liée au financement du personnel des gardiens de la paix pour la sécurisation des parcs.

Globalement, les montants disponibles sont similaires à ce qu'ils étaient dans les années précédentes. Dans le cadre PSSP, rien n'est remis en cause actuellement. Ce pourrait être le cas pour 2018, après le « quadriennat » actuel mais la commune ne dispose d'aucun élément tangible à ce sujet.

Le service de Prévention va maintenir sa ligne de conduite pour les années à venir, bien qu'ayant au moins une problématique émergente à rencontrer, celle de la radicalisation violente qui, même si elle épargne notre localité, concerne la RBC, voire un territoire plus important que la seule Belgique.

Le travail fourni participe de la non émergence locale de ce type de problématique, vraisemblablement, mais rien n'est acquis et il faut intensifier la présence et la mise en lien conviviale de tous les habitants pour maintenir une qualité de vie dans la commune et ses quartiers.

Une autre problématique émergente, peu explicite et pas reconnue, est celle du « dé tricotage » du filet que constitue la sécurité sociale. La population est confrontée à des difficultés croissantes qui se répercutent dans tous les domaines de la vie. Pauvreté, précarité, santé mentale sont mis à mal, ce qui augmente les risques en terme d'insécurité et nécessite une attention d'autant plus intensive des travailleurs de prévention, pour tenter de maintenir et développer la convivialité alors même que les risques de conflits et de passages à l'acte augmentent.

¹ PSSP : comprend une convention principale ainsi que ce l'on nommait le « Contingent complémentaire » affecté à du personnel « Gardiens de la Paix ».

La définition des priorités régionales a été modifiée. La lutte contre la polarisation et contre la radicalisation sont entrés en force dans la nouvelle convention, ce qui conforte la commune de Saint-Josse dans son approche antérieure. Et corrobore heureusement la problématique énoncée ci-dessus.

Les termes de « transversalité », de « décloisonnement », de « complémentarité » sont centraux dans la nouvelle définition politique régionale en matière de prévention, ce qui correspond déjà aux réalités du travail de terrain à Saint-Josse et sera encore développé, tant en interne à la commune, avec les différents départements et avec le milieu associatif, qu'avec les autres communes et réseaux extraterritoriaux, ainsi qu'en complémentarité avec les forces de police.

11 Une politique en soutien à la jeunesse, à la culture et au sport

- **Soutien à la jeunesse**

Concernant la politique de la Jeunesse, celle-ci met le dialogue au cœur de ses actions et davantage après les actualités récentes qui ont marqué les jeunes et leur famille. Le service jeunesse a l'ambition d'aider les jeunes à évoluer positivement dans la société. Il apporte ce cadre approprié et professionnel en renforçant "l'estime de soi" à travers des activités marquantes et valorisantes. Pour ce faire, le département a été réorganisé afin d'offrir un cadre structuré et plus dynamique. Une priorité est donnée à la professionnalisation de l'encadrement dans toutes ses initiatives.

Un Conseil consultatif de la jeunesse sera mis en place afin d'écouter les préoccupations des jeunes et les encourager à participer à la vie citoyenne sur des thèmes qui les concernent ou les interpellent.

Par ailleurs, au départ des maisons de jeunes, un semestriel d'informations et d'actualités sera produit par les jeunes pour les jeunes. Les événements récurrents tels que Village J, Place aux Enfants, la Saint-Nicolas ou encore les Plaines de Vacances sont maintenus.

- **Soutien à la culture**

Avec plus de 122 nationalités concentrées sur la plus petite commune de Bruxelles, Saint-Josse possède la plus grande diversité culturelle.

Cette richesse est un atout que le Collège souhaite valoriser dans la mise en place de projets et d'actions culturelles adaptés aux conditions socio-économiques de ses habitants par une démocratisation de la Culture.

Les activités récurrentes qui ont suscité un vif intérêt se poursuivront tels que le rendez-vous annuel du Oh!Festival qui amène la culture à la rencontre de tous les citoyens; mais aussi le concert annuel au Botanique qui fait la promotion de la diversité sur son territoire. Ainsi à travers la reconnaissance des cultures minoritaires présentes sur son territoire, le Collège pose un acte politique fort qui permet d'éviter le repli sur soi et ses dérives identitaires.

Le Collège veille encore à renforcer la visibilité et la valorisation du patrimoine culturelle par l'installation des expositions à ciel ouvert de sculptures contemporaines et monumentales d'artistes renommés.

Suite au succès rencontré du Parcours culinaire, le Collège tient à le pérenniser le projet, tout en mettant en lumière les acteurs de terrain, issus du monde associatif tennodois et de réunir un maximum de personnes autour de ce qui, dans toutes les cultures réchauffe le cœur et l'esprit : la gastronomie.

La rencontre inter-culturelle est la pierre angulaire de ce projet.

- **Soutien au sport**

Le Collège veut poursuivre son action pour que le sport soit accessible à tous, quelque que soit sa condition sociale. Il veut agir pour qu'il soit vecteur d'épanouissement et d'intégration, agir pour qu'il soit le véhicule de valeurs positives. La politique sportive est une priorité, celle notamment de renforcer l'accessibilité par les « chèques sport », d'améliorer les conditions matérielles et aussi d'affirmer son éthique dans le cadre de son Plan Fair-Play en collaboration avec le Panathlon Wallonie Bruxelles.

Un accent nouveau sera donné au sport pratiqué par les Séniors et les femmes.

Les événements sportifs divers sont maintenus à la Salle Guy Cudell, à la salle Mandela et au Stade Georges Pêtre. (ex: Carton rouge au racisme! Journée consacrée aux valeurs du Fair-Play dans le sport; Iriscup: en partenariat la Région Bruxelles-Capitale).

12 Un renforcement des relations internationales et de la coopération

En parallèle avec sa politique de Solidarité internationale, le Collège développe des partenariats avec d'autres villes dans le cadre des Relations internationales et de la Coopération. Il s'agit essentiellement de renforcer l'échange de bonnes pratiques dans différents domaines, entre autres le social.

Le Collège s'implique également dans la Coopération au développement en soutenant des initiatives humanitaires dans les pays du Sud et sur son territoire dans le cadre de la solidarité Nord/Sud et de la

coopération pour sensibiliser voire impliquer les citoyens tennodois.

Coopération internationale

Au niveau international, la Commune prévoit de poursuivre son partenariat avec les Philippines. Une mission par an est prévue pour réaliser le suivi du partenariat et mettre en oeuvre l'accord de coopération signé en 2015. L'ensemble du projet est subsidié par la Coopération Internationale Communale (CIC).

Des projets seront impulsés dans le cadre des récents jumelages avec les villes d'Eskisehir et de Tanger.

13 Un développement touristique cohérent et attractif

Pour faire découvrir des quartiers, des architectures, des commerces de Saint-Josse aux nombreux touristes de passage entre le Parc Royal et le Parlement européen, la Commune poursuit la mise en place de la « Promenade des dessinatrices et des cultures d'Europe » qui sera notamment concrétisée par une série de fresques murales : Claire Bretecher sera mise à l'honneur en 2016.

La Commune continuera à mettre en valeur et à accentuer la visibilité des lieux touristiques qui se situent sur son territoire : une signalétique (fléchage) appropriée fera l'objet d'une étude de faisabilité par le département en charge du Tourisme. Enfin, le Collège a l'ambition de déposer un dossier de candidature en vue de créer une zone touristique aux alentours de la Place Rogier et du quartier Botanique. L'ouverture de certains commerces 7 jours sur 7 et l'arrivée d'un nouvel hôtel 5 étoiles renforceront l'attractivité de la commune.